

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

**Séance du 17 avril 2023 à 14h30**

Délibérations de : 1 à 11  
Présents : 16  
Pouvoirs : 4  
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL, Madame Nadezda BONNIEU, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Vincent COLOM, Rinaldo PUGLISI, Daniel LACOMBE, Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Monsieur Christophe SENTOLL à Madame Catherine FARRENQ,  
Madame Alexia CAILLOUX, à Monsieur Rinaldo PUGLISI,  
Monsieur Serge SERIEYS, à Monsieur Xavier BORIES,  
Madame Janine BARENS, à Monsieur Pascal BUGIS.

Etaient excusés

Monsieur Stéphane AYMARD,  
Monsieur Bernard AUDOURENC.

Était absent :

Monsieur Siegfried FRANZ.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général  
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction  
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation  
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité  
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines  
Monsieur GEFFRAY, représentant M le Préfet  
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise  
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

\*\*\*\*\*

**7. CLOTURE D'OPERATIONS - DIVERS TRAVAUX D'AMELIORATION 2021 et 2022**

**I - BILAN**

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que les opérations « Divers travaux d'amélioration 2021 et 2022 » sont terminées.

Il donne lecture du bilan de ces opérations.

**A - Prix de revient**

Travaux + honoraires

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2021 »		Montant
①	Remplacement des régulateurs pompes à chaleur : (02.12.20) 8/12 La Plate et 46 Chambre de l'Edit	9 776.17 €
②	Réfection de l'éclairage cage d'escalier : (02.12.19) 52 Rue Chambre de l'Edit et 6 Rue Tolosane	20 094.15€

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2022 »		Montant
①	Remplacement des chenaux et descentes : (02.02.47) 104 à 108 Boulevard Marechal Joffre et 9 Rue Jean Saucet	21 430.27€
②	Remplacement de porte accès logement : (02.14.38) 14 Rue Nabrissonne	920.00 €

**B - Moyens de financement**

Fonds propres

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2021 »		Montant
①	Remplacement des régulateurs pompe à chaleur : (02.12.20) 8/12 La Plate et 46 Chambre de l'Edit	9 776.17 €
②	Réfection de l'éclairage cage d'escalier : (02.12.19) 52 Rue Chambre de l'Edit et 6 Rue Tolosane	20 094.15€

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2022 »		Montant
①	Remplacement des chenaux et descentes : (02.02.47) 104 à 108 Boulevard Marechal Joffre et 9 Rue Jean Saucet	21 430.27€
②	Remplacement de porte accès logement : (02.14.38) 14 Rue Nabrissonne	920.00 €

### **I - AMORTISSEMENT**

Compte tenu de la politique d'amortissement arrêtée par délibération du Conseil d'Administration de l'Office, en date du 16 décembre 2005 et mise à jour par la délibération du 21 juin 2017, Monsieur le Président propose, pour chaque opération, un amortissement linéaire, conformément aux tableaux joints.

### **III – AFFECTATION DE FONDS PROPRES**

Monsieur le Président propose d'affecter des fonds propres pour un montant total de 52 220.59 €.

Cette affectation sera comptabilisée au compte 106718 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 – Hors activité d'organisme de foncier solidaire ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte des fonds propres pour un montant de 52 220.59 euros, affectation qui sera comptabilisée au compte 106718 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 – Hors activité d'organisme de foncier solidaire ».

.....  
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à CASTRES, le 17 avril 2023.  
Le Président,  
Pascal BUGIS

